

Programme d'études du chinois général professionnel

Prérequis

Aucun prérequis linguistique n'est exigé. Le contenu de la formation est adapté au niveau initial du bénéficiaire, déterminé lors de l'analyse des besoins et du positionnement.

Objectifs de la formation

La formation vise à permettre au bénéficiaire de communiquer en chinois dans le cadre de ses activités professionnelles, lors d'échanges avec des interlocuteurs sinophones, en face à face ou par téléphone. À l'issue de la formation, selon son niveau initial et les objectifs définis dans son parcours personnalisé, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Comprendre et utiliser des expressions courantes dans des situations de communication professionnelle
- Améliorer sa prononciation et son aisance à l'oral
- Comprendre des messages oraux simples et participer à des conversations adaptées à son niveau
- Acquérir et mobiliser du vocabulaire lié à son activité professionnelle
- Construire des phrases simples en chinois et exprimer des idées dans des situations courantes
- Se familiariser avec le système de transcription phonétique Pinyin et, selon les objectifs retenus, avec la lecture et l'écriture des caractères chinois

Les objectifs opérationnels sont précisés après l'analyse des besoins, en tenant compte du niveau initial, de la fonction exercée et des situations professionnelles rencontrées.

Durée et organisation

Durée totale : 40 heures, réparties comme suit :

- 20 heures de cours individuels avec l'enseignant
- 20 heures de travail en autonomie, comprenant des exercices et activités conçus en fonction du niveau, des besoins et des difficultés rencontrées par le bénéficiaire

Les cours sont individuels. La fréquence prévue est d'une séance de 1 h 30 par semaine. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant.

Le calendrier prévisionnel est établi en concertation avec le bénéficiaire.

4. Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec l'organisme de formation
2. Analyse des besoins, des objectifs professionnels et du niveau initial du bénéficiaire

3. Élaboration d'un programme personnalisé et d'un devis adapté à la demande
4. Validation du devis et des modalités de formation par les parties
5. Définition du calendrier et démarrage de la formation

Le délai d'accès est déterminé en fonction des besoins identifiés, des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant, ainsi que de la validation du devis. La date de démarrage est convenue avec le bénéficiaire avant le début de la formation.

Modalités de déroulement et lieux de formation

La formation est dispensée sous forme de cours individuels :

- Dans les locaux du client
- Au domicile du bénéficiaire
- Dans les locaux du prestataire, à Paris (75017)
- À distance, en visioconférence

Le lieu et les modalités de déroulement sont définis avec le bénéficiaire avant le démarrage de la formation.

Contenu de la formation

Le contenu est personnalisé en fonction des besoins du bénéficiaire, de son niveau linguistique et de ses objectifs professionnels.

Les thèmes abordés peuvent notamment comprendre :

Prononciation et compréhension orale

- Découverte ou approfondissement du Pinyin
- Travail sur les sons, les tons et la prononciation
- Compréhension d'expressions et de messages oraux adaptés au niveau du bénéficiaire

Vocabulaire et grammaire

- Acquisition du vocabulaire courant et professionnel.
- Apprentissage des structures grammaticales de base.
- Construction de phrases et formulation de questions.
- Expression d'idées dans des situations de communication adaptées aux objectifs professionnels.

Expression et interaction orales

- Conversations guidées et exercices oraux
- Simulations d'échanges professionnels
- Mises en situation en face à face et, selon les besoins, par téléphone
- Développement progressif de l'aisance et de la spontanéité à l'oral

Lecture et écriture

- Initiation ou approfondissement de la lecture et de l'écriture des caractères chinois, selon le niveau et les objectifs

- Exercices écrits permettant de consolider le vocabulaire et les structures étudiées
 - Compréhension et production de textes courts adaptés au niveau du bénéficiaire
- Les activités et le contenu définitifs sont ajustés en fonction de la progression constatée et des besoins identifiés au cours de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation repose sur une approche individualisée favorisant la pratique de la langue et la mise en application des notions étudiées.

Les méthodes pédagogiques mobilisées peuvent comprendre :

- Des exercices de compréhension et d'expression orales
- Des exercices de lecture et d'écriture
- Des mises en situation et des conversations guidées
- Des exercices de prononciation
- Des travaux personnels entre les séances
- Des activités conçues selon les besoins professionnels du bénéficiaire et son rythme de progression

Les supports pédagogiques comprennent notamment :

- Des supports consacrés à la prononciation du Pinyin
- Les cahiers Vert, Rose et Jaune
- Des extraits de manuels et des ressources pédagogiques sélectionnées
- Des exercices complémentaires conçus sur mesure en fonction des besoins et de la progression du bénéficiaire

Les supports effectivement utilisés sont sélectionnés par l'enseignant en fonction du parcours défini.

Modalités d'évaluation

Le niveau initial et les besoins du bénéficiaire sont identifiés avant le démarrage afin de définir les objectifs du parcours.

Tout au long de la formation, la progression est suivie au moyen d'exercices pratiques, d'activités orales et écrites, de questions de compréhension et de mises en situation adaptées aux objectifs retenus.

En fin de formation, une évaluation des acquis est réalisée à partir d'exercices ou de mises en situation en lien avec les objectifs opérationnels définis pour le bénéficiaire. Elle permet d'apprécier les progrès réalisés et le degré d'atteinte des objectifs.

Un bilan pédagogique est réalisé en fin de formation. Une attestation de présence est remise au bénéficiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations éventuellement nécessaires au déroulement de la formation.

Le bénéficiaire peut signaler ses besoins à la référente handicap avant le démarrage de la formation. Les possibilités d'adaptation sont examinées au cas par cas, en fonction de la situation, des besoins identifiés et des modalités de formation envisagées.

Référente handicap : Mme Choum Lovang, également responsable pédagogique.

Les conditions d'accessibilité du lieu retenu et les éventuelles adaptations nécessaires sont examinées en amont. Lorsque cela est pertinent et possible, des modalités à distance ou d'autres adaptations peuvent être envisagées.

Modalités tarifaires

Le tarif de la formation est établi sur devis personnalisé, en fonction du parcours défini à l'issue de l'analyse des besoins, du volume horaire, des modalités de déroulement et des éventuelles adaptations nécessaires.

Le devis précise le coût total de la prestation ainsi que les éventuels frais complémentaires applicables. Il est communiqué au bénéficiaire avant la contractualisation.

La formation débute après validation du devis et accord des parties.

Contact

Responsable pédagogique et référente handicap : Mme Choum Lovang.

Téléphone : 01 46 05 36 06 ou 06 14 12 36 38 - Email : formation@iftiparis.com